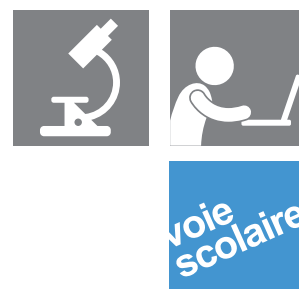




BACCALAURÉAT GÉNÉRAL SCIENTIFIQUE

BAC S - ÉCOLOGIE AGRONOMIE TERRITOIRES (EAT)



OBJECTIFS :

Le Bac Général Scientifique donne le niveau de culture générale et les outils intellectuels nécessaires pour entreprendre des études supérieures.

La scolarité ainsi que les épreuves de l'examen sont identiques à celles des formations délivrées par l'Éducation Nationale.

CONDITIONS d'ACCÈS :

• Accèdent en 1^{ère} S, les élèves issus de Seconde Générale et Technologique ayant reçu un avis favorable de leur conseil de classe.

ORGANISATION :

Le Bac S EAT est caractérisé par :

- un tronc commun de matières générales (français, philosophie, langues vivantes, histoire géographie, EPS) ;
- un volume important de disciplines scientifiques (mathématiques, physique-chimie, biologie-écologie) ;
- un enseignement de spécialité (Écologie Agronomie Territoires) spécifique à l'Enseignement Agricole qui, par une approche pluridisciplinaire (biologie, économie, agronomie), permet l'étude des systèmes vivants complexes dans la perspective du développement durable.

POURSUITES D'ÉTUDES ET INSERTION PROFESSIONNELLE :

Le Bac S EAT prépare à la poursuite d'études supérieures longues ou courtes :

- Classes Préparatoires aux Écoles d'Ingénieurs et aux Écoles Vétérinaires,
- Écoles d'Ingénieurs publiques ou privées
- Licences - Masters (scientifiques, métiers de la santé...)
- DUT, BTS, BTS Agricoles,...



www.epl.auch.educagri.fr



BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

BAC S - ÉCOLOGIE AGRONOMIE TERRITOIRES (EAT)



DISCIPLINES ET HORAIRES INDICATIFS :

Discipline	Classe de Première	Classe de Terminale
Français	4 h	-
Philosophie	-	3 h
Langues Vivantes (Anglais et Espagnol)	4 h 30	4 h
Mathématiques	4 h	6 h
Histoire-Géographie	2 h	
Physique-Chimie	3 h	5 h
Biologie-Écologie	5 h	5 h 30
Histoire Géographie et Éducation Civique	2 h	2 h 30
E.P.S	2 h	2 h
Travaux Pratiques Encadrés (TPE)	1 h	-
Accompagnement Personnalisé	2 h	2 h
Spécialité Écologie Agronomie Territoires	-	2 h
Enseignements facultatifs :		
Pratique du Rugby (Section Sportive)	3 h	3 h
Hippologie et Équitation	3 h	3 h



DÉLIVRANCE DU DIPLÔME

Le diplôme est délivré de manière identique aux formations dépendant de l'Éducation Nationale :

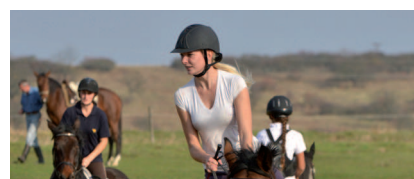
- Épreuves anticipées en Français et TPE,
- Épreuves en fin de Terminale (Philosophie, Histoire-Géographie, Langues, Mathématiques, Physique-Chimie, Biologie, EAT).
- L'EPS ainsi que les deux enseignements facultatifs sont évalués en cours de formation.

À noter que l'établissement bénéficie d'un taux moyen de réussite à l'examen (87% sur les dix dernières années) supérieur à la moyenne nationale et que le taux de réussite en 2013 a été de 100%.

ENSEIGNEMENTS FACULTATIFS :

Les deux enseignements facultatifs peuvent être présentés comme option pour l'obtention du bac et seront évalués en Contrôle Continu en Cours de Formation.

- **La section Rugby :** cet enseignement est destiné aux garçons et filles, débutants ou confirmés désirant compléter leur scolarité par une pratique sportive plus intensive. Elle se concrétise par 3h d'entraînement hebdomadaires pouvant être complétées par des compétitions dans le cadre de l'UNSS. Pour cela, les élèves disposent d'infrastructures adaptées sur site (terrain, salles de sport et de musculation) et d'entraîneurs confirmés.
- **Hippologie et Équitation :** deux heures de cours et d'applications en hippologie et une de pratique de l'équitation sont prévues chaque semaine. La pratique sportive est réalisée dans un centre équestre proche du lycée (transports assurés par l'établissement).



SITUATIONS D'ENSEIGNEMENT :

- Cours théoriques en classe entière (24 élèves) et en demi-groupes (12 élèves).
- Nombreux Travaux Pratiques et Travaux Dirigés en demi-groupes (Biologie, Physique-Chimie, Mathématiques).
- Séances en pluridisciplinarité (EAT).
- Visites professionnelles et intervenants extérieurs.
- Utilisation de l'outil informatique (mathématiques, accompagnement personnalisé).
- Suivi individuel de la scolarité et de l'orientation des élèves.



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGRO-ALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT



LEGTA - LYCÉE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE AGRICOLE
BEAULIEU LAVACANT

Route de Tarbes - 32020 AUCH Cedex 09 - Tél. : 05 62 61 71 00 - Fax. : 05 62 61 71 10

E-mail : legta.auch@educagri.fr
www.epl.auch.educagri.fr